Fiche n.2

Migrants et réfugiés : approche sociologique

Pas seulement une question de chiffres

Lorsqu'il est question de migrations internationales on veut d'abord et avant tout connaître les dimensions de ce phénomène et les pays qu'il implique. On cite souvent le chiffre de 215 ou 250 millions de migrants internationaux dans le monde, sans trop spécifier de quelles personnes il s'agit. Or ces chiffres, avancés par des organismes comme la Banque mondiale ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), représentent uniquement le nombre d'individus vivant aujourd'hui hors de leur pays de naissance, mais ils ne distinguent pas les différentes typologies des migrations, ne donnent pas l'ampleur des flux migratoires, ne considèrent pas les descendants des immigrés ni la réalité des retours. Si, d'un côté, les flux migratoires annuels sont considérablement inférieurs au nombre global des migrants internationaux installés dans les différents pays d'accueil – au point que l'on peut affirmer que l'immigration en temps réel touche une infime partie de l'humanité – de l'autre, l'impact démographique des immigrés résidant de façon permanente et de leurs descendants peut avoir des effets beaucoup plus vastes.

Des définitions plus précises

Pour donner une image plus conforme à la réalité des migrations actuelles, il est non seulement nécessaire de consulter les statistiques les plus fiables, mais il faut les confronter avec des définitions plus précises du « migrant » et avec les observations découlant des études les plus approfondies. En effet, si les chiffres officiels font souvent l'amalgame entre « migrants » et « expatriés », les administrations des pays d'accueil tendent quant à elles à ne pas considérer comme des « migrants » les ressortissants des pays du « premier monde », au motif que ces derniers seraient socialement « moins problématiques ». La même confusion transparaît au sujet des réfugiés ; alors que partout dans le monde on note une acceptation à la baisse des demandes d'asile, on est souvent confronté à des chiffres différents selon que l'on considère la globalité des personnes qui, se voyant nier des droits fondamentaux dans leur pays d'origine, cherchent la protection d'un autre État, ou bien selon que l'on tienne compte des seules personnes auxquelles le statut de réfugié a été effectivement reconnu, à savoir

15,4 millions d'individus qui constituent environ 8% des migrants internationaux. En réalité, un réfugié reste toujours un réfugié même lorsque ses démarches administratives sont achevées.

Étranger tant dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine

Un migrant n'est pas simplement un individu né hors du pays dans lequel il vit. Un migrant est une personne venue d'ailleurs, installée dans un autre pays qui lui offre des revenus plus élevés en échange d'emplois normalement désertés par les autochtones, s'exposant souvent à la déqualification professionnelle, à la stigmatisation et aux discriminations en raison de sa condition économique, de son origine ethnique, de ses coutumes et de sa faible maîtrise de la langue locale. Un migrant est quelqu'un qui, au nom de sa famille, parie sur les avantages de la migration en y investissant beaucoup de ressources matérielles et spirituelles. Son projet migratoire, toujours temporaire en termes d'intentions, s'étend sur une durée indéterminée tant que les conditions du retour ne sont pas réunies. Déraciné, il vit ainsi longtemps en situation de précarité, devenant un étranger tant dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine. Il est par ailleurs dans l'obligation d'envoyer régulièrement argent et ressources à ses proches restés au pays. Ses enfants, nés ou ayant grandi en terre d'immigration, hériteront de lui ses stigmates, dans un effort pour concilier la tradition des parents avec les exigences d'intégration sociale.

Une condition immuable et des spécificités nouvelles

Cette condition de « migrant » est immuable depuis le début de l'ère contemporaine, les dernières années ayant juste apporté quelques spécificités nouvelles, liées au développement des communications – qui accentuent le transnationalisme – ainsi qu'à la sophistication des contrôles aux frontières et à la complexification des voies de contournement de ceux-ci. Les études ayant pour objet les populations immigrées avancent, en revanche, de plus en plus d'approches inédites, différenciant les phénomènes selon les cultures, le genre, les trajectoires et les disciplines. Dans le même temps, les politiques migratoires et les opinions publiques des pays d'accueil débattent sans cesse sur l'intégration de certaines catégories d'étrangers, censés se conformer à une identité nationale pas clairement définie, sans se doter des moyens efficaces pour traiter ces questions en profondeur.

Selon les économistes et les observateurs du marché du travail mondial, la récente crise économique planétaire aurait connu sa phase aiguë entre 2008 et 2010, alors que le PIB des pays de l'OCDE et les taux d'emploi de la plupart des pays du premier monde (à l'exception de la Grèce, du Japon et du Portugal) étaient en légère hausse en 2011 et 2012. Dans cette optique, les flux migratoires auraient suivi la courbe de la croissance économique mondiale, alors qu'en réalité le mécanisme a été bien plus complexe, les flux ayant changé parfois de provenance et de destination suite à la crise. Au niveau européen, par exemple, l'émigration depuis le sud du continent semble avoir repris avec vigueur et irait de pair avec un départ important d'immigrés depuis cette zone géographique.

Les principaux pays d'accueil des migrants

Si l'on se réfère aux données fournies par les organisations mondiales, les principaux pays d'accueil des migrants sont aujourd'hui les États-Unis, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, le Canada, le Royaume-Uni et la France. D'autres pays, tout en accueillant un nombre important d'étrangers sur leur territoire, compteraient également une large diaspora d'émigrés, c'est le cas de la Russie, de l'Inde, de la Chine, de l'Ukraine, du Bangladesh, du Pakistan, de la Pologne. Enfin, parmi les fournisseurs de main-d'œuvre étrangère, outre les pays déjà mentionnés, figurent également le Mexique, les Philippines, l'Égypte et la Turquie. N'oublions pas que ces données considèrent les étrangers déjà installés depuis plusieurs années : les flux migratoires actuels pourraient avoir d'autres provenances et d'autres destinations.

Pour beaucoup de raisons le continent africain semble peu présent dans le classement mondial des migrations « de travail », malgré des pôles d'immigration assez importants comme l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi que des régions d'exode comme l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Le manque de données, le nomadisme interafricain, les faibles peuplements et développements économiques de beaucoup d'États africains contribuent à donner cette impression, pourtant en contradiction avec les craintes nourries par l'Union européenne d'une invasion depuis ce continent.

Les migrations forcées

L'évolution des migrations forcées montre une augmentation des demandes d'asile présentées en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique du Sud, en

Australie et en Nouvelle-Zélande. Selon le *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés* et *Amnesty international*, à la fin de 2012, 42,5 millions de personnes étaient soit des réfugiés (16,3 millions) soit des déplacés internes (26,2 millions). Les pays générateurs de réfugiés restent toujours l'Afghanistan et l'Irak, auxquels on peut ajouter la RDC, la Somalie et le Soudan. Quant aux pays les plus concernés par les « déplacés » – beaucoup plus nombreux que les réfugiés –, nous trouvons le Soudan, Haïti, l'Irak, la Somalie, la RDC, la Colombie, la Géorgie et le Sri Lanka. Le conflit syrien, de son côté, a fait monter le pourcentage déjà élevé (18%) des migrations forcées au Moyen-Orient. La Palestine et, en particulier, Israël continuent d'être les lieux de transit historique entre l'Afrique et l'Asie en vue de rejoindre l'Europe. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans le désert du Néguev, le gouvernement israélien est en train de construire l'un des camps de rétention pour immigrés clandestins les plus grands au monde.

La situation en France

En France, selon le ministère de l'Intérieur, au cours des dernières années les flux migratoires concerneraient entre 170 000 et 190 000 étrangers par an, parmi lesquels seuls 21 900 (12%) correspondraient à des migrations de travail. Le Maghreb, la Turquie et le Mali seraient les principaux pays de provenance. Ces chiffres, outre le fait de ne pas considérer les ressortissants de l'Union européenne, sont assez discutables, car ils tendent à cacher l'ampleur de l'immigration de travail, peut-être afin d'aller dans le sens de la politique officielle visant à réduire celle-ci aux seuls candidats hautement qualifiés ou à ceux qui répondent aux critères des listes de métiers en manque de main-d'œuvre.

En 2012, selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), plus de 41 000 demandes d'asile ont été enregistrées dans l'Hexagone, soit environ 2% de plus par rapport à l'année précédente. Les pays d'origine des demandeurs ont été surtout la RDC, la Russie, le Sri Lanka, le Kosovo, la Chine, le Pakistan, la Turquie, la Géorgie et l'Albanie. Le taux d'admission à l'asile accordé par l'OFPRA varie chaque année entre 8% et 16% des demandes.

Luca Marin
Directeur du CIEMI
Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales